

Sujet : [INTERNET] enquete publique parc eolien(commune de Balledent et Chateauponsac)

De : françoise mijon-pommier <franmij@wanadoo.fr>

Date : 14/11/2021 18:48

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur, Madame

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte mon avis totalement défavorable à l'installation d'un nouveau parc éolien sur le site dit des quatre chemins pour les raisons suivantes: non respect des sites classes monuments historiques, atteintes à la qualité des paysages et détérioration des sites naturels qui font la qualité de vie de ce département (faune et flore) et l'attrait touristique. De plus, possédant une résidence secondaire dans ce périmètre, cette implantation entraînera un préjudice financier sur la valeur de mon bien.

Veuillez agréer mes sincères salutations.

Françoise Pommier (Chateauponsac Laplagne)